

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2015

Présents :

Alain Delhoume, Serge Roux, Bernadette De Angeli, Jean-Pierre Floch, Véronique Barinotto, Philippe Cortes, Jean-Luc Dufour, Marie Claire Dupic, Joëlle Duqueroix, Cécile Fougeras, Jacques Guy, Séverine Desbourdelle, Thierry Lachaise, Patricia Lansade, Sylvie Tête-Léonard, Bernard Trouville.

Excusés :

Christian Dubreuil donne pouvoir à Philippe Cortès

Patricia Lansade à Serge Roux,

Cécile Fougeras à Lionel Guillot,

Aurélie Teillou à Bernadette de Angéli,

Marie-Claire Dupic à Alain Delhoume.

Joëlle Duqueroix est désignée secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre 2015.

En préambule, M. le Maire donne les informations suivantes sur les dossiers en cours et sur les points à traiter lors de cette séance :

- Les orientations pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et du Développement Durable doivent être débattues et adoptées,
- Un avenant à la construction du gymnase concernant la mise en place d'un réseau de chaleur doit être adopté,
- Mme Mesnildrey, pharmacienne prenant sa retraite, c'est M. Salesse qui la remplace à la pharmacie de Saint-Gence
- la gendarmerie d'Aixe va être rattachée au secteur de Saint-Junien,
- Intervention de l'association Les Chemins Jacques dans la forêt communale pour mettre en valeur une source et aménager un sentier.

I. Commission Affaires scolaires du 9.11.2015

1. Conseil d'école de la maternelle du 15.10.2015

On note une très forte participation (66.12%) des parents d'élèves lors des élections de leurs représentants. Sont élus :

M. Chevreuil, Mme Barthelemy, Mme Nicard et Mme Villautreix en tant que titulaires et Mme Perrier et Mme Lequeux comme suppléants

Depuis la rentrée, l'école accueille 101 élèves répartis dans les 4 classes :

12 TPS et 12 PS dans la classe de M. Maurange (directeur)

12 PS et 13 MS dans la classe de Mme Silou

6 MS et 20 GS dans la classe de Mme Casimir

8 MS et 18 GS dans la classe de Mme Roques

L'Académie de Limoges a souhaité connaître les effectifs prévisibles pour l'année scolaire 2016/2017. Les chiffres ont été fournis et la municipalité a rappelé, à cette occasion sa volonté de poursuivre l'accueil des TPS (très petite section, enfants de moins de 3 ans).

Pour Noël, un goûter sera servi aux enfants le matin à 9 h au restaurant scolaire. La municipalité a réservé un spectacle intitulé Le Noël des Animaux, proposé par le Petit Théâtre Populaire. Il sera présenté le 18 Décembre à 14h00 dans la salle de motricité de l'école. Le Père Noël annonce son arrivée après ce spectacle.

Dans le cadre des projets informatiques, les enseignants de l'école s'interrogent sur l'achat de tablettes tactiles à utiliser par un petit groupe d'élèves notamment pour les GS. Il est demandé aux enseignants de présenter un projet et un budget pour le début de l'année 2016.

Concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les activités pédagogiques complémentaires (APC) ont lieu le lundi et le mardi de 13 h30 à 14 h 30 pour les moyennes et grande section par petits groupes.

Les enseignants réitèrent leur demande de changer le créneau des temps d'activités périscolaires (TAP) pour les moyennes sections en le décalant en deuxième partie d'après midi. Une évaluation de l'organisation des TAP est en cours par le SIEPEA. Des modifications pourront être envisagées pour la rentrée prochaine. Les parents ont apprécié la communication du Siepea faite à la rentrée pour présenter les TAP avec un dépliant où figuraient les noms et photos des animateurs et les activités proposées aux enfants.

2. Conseil d'école élémentaire du 3 Novembre 2015

Les élections des représentants des parents d'élèves

ont recueilli 40% de participation et ont donné les résultats suivants :

Mmes Marylène Nantiéras, Elizabeth Piquet, Catherine Balon, Christelle Gourcerol, Alexandra Renault et M. Jean-Luc Desfoux titulaires,
Mmes Laurence Desfoux, Stéphanie Villautreix et Aurélie Blouin, suppléants.

L'école accueille 155 élèves qui sont répartis dans les six classes :

CP 25 élèves classe de Me Mariaud

CP/CE1 25 élèves classe de Me Leysenne

CE1/CE2 24 élèves classe de Me Rabache, directrice

CE2/CM1 26 élèves classe de Me Maumy

CM1/CM2 26 élèves classe de Mr Maumy

CM2 29 élèves classe de Me Nicolas

En janvier 2016, trois élèves supplémentaires vont rejoindre l'école (1 en CP et 2 en CE1)

Le conseil d'école se félicite que les activités périscolaires proposées par le Siepea dans le cadre des TAP soient plus variées. Les APC se tiennent toujours en même temps que les TAP.

La municipalité rappelle qu'une diététicienne valide les repas et l'équilibre alimentaire des menus du restaurant scolaire. Elle rappelle que des producteurs locaux sont sollicités chaque fois que c'est possible, actuellement le Fournil de St Gence et la Ferme de la Chassagne fournissent le restaurant.

La municipalité précise que les six classes ont été équipées avec un tableau blanc interactif (TBI) et note que les enseignants souhaitent pouvoir disposer d'ordinateurs portables.

La commission propose que pour 2016 la priorité soit donnée à l'équipement de l'école maternelle pour l'achat de tablettes tactiles.

Le conseil donne son accord à cette proposition.

II. Commission Voirie-Travaux-Urbanisme du 14 novembre 2015

1. les travaux

Les travaux de marquage ont été réalisés au parking des écoles et donnent satisfaction aux usagers.

Le programme des travaux prévus en 2016, avec chiffrage et classement précis sera arrêté au prochain conseil municipal de février. La commission propose de retenir comme prioritaires :

- La réalisation des tranchées pour le réseau de chauffage (avril /mai) : une partie devra être réalisée pendant les vacances scolaires de printemps du 9 au 25

avril ;

- La réhabilitation de la classe de M. Maumy qui comprendra la dépose du plancher bois, la confection du nouveau plancher béton (juin), la réfection du plafond et de l'éclairage (juillet) et les travaux de finitions (août) ;

- La fin des travaux d'installation de pare-ballons au stade ;

- La fabrication d'un portail aux ateliers de la Gagnerie (matériel déjà en notre possession) ;

- La remise en état de la salle d'activités située sous la cantine ;

- L'installation de jeux au lotissement du Clos : le chiffrage et la délimitation de l'emprise (pour modifier le contour du lotissement dans le nouveau PLU) seront faits pour janvier.

- Le drainage du terrain d'entraînement du foot ;

- Les aires de retournement (allée du Theil et passage de la Croix des Charriers) ;

- Le busage du chemin de l'Oppidum pour son élargissement ;

- La pose de bordures à l'entrée du Bourg rue Jean Giraudoux ;

- Les travaux d'accessibilité : trottoirs avec surhaussement et passage piétons face à la route du stade (février 2016).

Le conseil valide ces propositions

2. Construction de logements sociaux et logements adaptés

Les fouilles archéologiques préalables à la construction de 8 logements sociaux à la Gagnerie par Limoges-Habitat, sur un terrain à l'arrière des bâtiments "Odhac", débuteront fin février pour une durée de 2 à 3 mois. Les constructions commenceront début 2017.

La construction à la Gagnerie, par Limoges-Habitat de 4 logements sociaux T3/T4 débutera fin 2017 sur les deux parcelles situées à l'avant des HLM "Odhac", à l'angle des rues de L'Emporium et Anatole France.

3. Opérations d'assainissement collectif programmées

Les services techniques de Limoges Métropole nous ont communiqué le calendrier d'exécution des travaux d'assainissement du Theil, programmés dans le schéma Directeur du Zonage d'assainissement de l'Agglo pour 2020.

- en 2016 : relevé topographique détaillé du périmètre à assainir et positionnement de la station de traitement des eaux usées ; tracé du réseau de conduites d'assainissement et étude de la gestion des eaux pluviales.

- en 2017 montage du dossier loi sur l'eau, pour l'au-

torisation du rejet au milieu naturel (ruisseau du Glanet) des effluents épurés d'une station dont la charge correspondant à 100 EH (Equivalent-Habitant).

- fin 2018 début des travaux du réseau, prévus en 3 tranches qui s'étaleront depuis la fin 2018 pour s'achever en 2020 : tranche 1 le vieux village , montée du Theil et passage du Theil; tranches 2 et 3 : rue du Theil, en direction de la Ribière du Theil, jusqu'au conservatoire d'espaces naturels.

- en 2021 : Travaux d'aménagement du giratoire, d'effacement des réseaux et de gestion des eaux pluviales.

4. Renforcement du réseau d'assainissement du Bourg

Les lagunes du bourg qui ont une capacité d'épuration de 350 EH recevaient fin 2014 une charge en effluents correspondant à 270 EH. Compte tenu de la croissance démographique et du rythme de la construction au bourg, il est nécessaire d'augmenter la capacité de cet assainissement bientôt saturé. Les lagunes seront transformées en deux étages de filtres plantés de roseaux, opération programmée pour 2021. La capacité d'épuration sera alors portée à 500 EH et elle pourra être augmentée par la suite à 750 EH.

On pourra donc envisager d'ouvrir à l'urbanisation la zone 1AU du Peyrat desservie par un assainissement collectif, et de raccorder les habitations existantes situées rue de la Gagnerie et rue du Puy Boursaud.

5. Renforcement du réseau de distribution d'eau potable

L'approvisionnement en eau potable du château d'eau de Puy Boursaud va être renforcé par les services de l'eau de la ville de Limoges. La mise en place d'une nouvelle canalisation de gros diamètre va permettre :

- de desservir dans de bonnes conditions les usagers qui résident sur le secteur du bourg, compte tenu de la croissance soutenue de la population ;
- de sécuriser le débit des poteaux d'incendie pour faire face à un éventuel sinistre qui se déclarerait dans le secteur urbanisé, sans nécessité d'avoir recours à la réserve incendie du Clos.

6. Demande de points lumineux, Chemin de Maison Neuve

Ce chemin est une voie où la circulation des véhicules a été interdite ; il est emprunté par des piétons (élèves, collégiens et lycéens) qui se rendent aux arrêts de bus. Compte tenu de l'absence de risque identifié, de la faible fréquentation et du coût de la création d'un réseau d'éclairage sur cette voie, *la commission ne souhaite pas donner une réponse favorable à cette demande.*

7. Développement des transports doux

Deux opérations distinctes, pilotées par Limoges Métropole sont en cours, il s'agit :

1) de l'opération V'LIM : mise à la disposition des usagers d'un vélo (normal ou à assistance électrique) qu'il est possible de louer. Dans ce cadre, l'agglo va installer fin 2015, à Saint-Gence, un garage d'une capacité de 10 vélos.

2) du schéma directeur vélo de Limoges Métropole : Il s'agit ici du vélo de M. ou Mme tout le monde ; l'objectif est de créer à terme des itinéraires sécurisés à disposition de tous les usagers du vélo, dans l'idéal, des « voies vertes ». Dans l'immédiat, il est demandé à chaque commune de valider assez rapidement :

a) des itinéraires d'intérêt communautaire permettant d'établir une liaison entre toutes les communes de l'agglo. Ces itinéraires empruntent des voies départementales ou communales qui seront « équipées » d'une signalétique adaptée et qui feront parfois l'objet d'aménagements, aux frais de l'agglo.

b) des itinéraires d'intérêt communal, permettant la découverte des sites, perspectives et paysages pittoresques de chaque commune. Sur ces itinéraires, la signalétique et les aménagements seront aux frais de la collectivité locale.



itinéraires d'intérêt communautaire
itinéraires d'intérêt communal

8. Transfert de la compétence "Eclairage Public" à Limoges Métropole

Le contrat actuel que nous avons avec le SEHV court jusqu'en 2018. Nous avons depuis cette année la possibilité de déléguer l'exercice de la compétence "Eclairage public" à Limoges-Métropole. Les éléments financiers dont nous disposons actuellement (coûts en investissement et fonctionnement) concernant l'évaluation de ce transfert, n'apportent pas d'améliorations dignes d'intérêt pour la commune.

La commission propose de conserver le SEHV pour l'année 2016 et de se donner un délai jusqu'au conseil municipal de juin 2016 pour prendre une décision.

Le conseil à l'unanimité valide les propositions de la commission

III. Le point sur la préparation du PLU 2017

1. Fin de la phase diagnostic

Deux réunions de synthèse ont marqué la fin de la phase diagnostic du PLU 2005 :

- le bilan du PLU 2005-2015 présenté le 11 septembre. Il dresse l'évolution de la démographie, la structure de l'habitat, le rythme de la construction et le diagnostic concernant l'agriculture et l'état initial de l'environnement ;
- les enjeux du PLU 2017 présentés le 15 octobre qui découlent des forces et faiblesses de notre territoire. Ils se déclinent en 3 thèmes principaux : l'Environnement, l'Agriculture et l'Habitat.

2- Ouverture de la phase PADD

Nous sommes entrés dans la phase de préparation de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Dans ce cadre, la commission communale a organisé des réunions préalables destinées à obtenir de nos partenaires des précisions concernant les réglementations qui s'imposent à nous (loi ALUR, SCoT) afin de pouvoir définir les principes qui exprimeront la volonté politique de notre municipalité, à inscrire au PADD. A cette fin :

- Le 9 octobre nous avons rencontré :
 - a) les représentants du SIEPAL, pour connaître les préconisations du nouveau SCoT (qui s'imposeront à nous) ;
 - b) les services du SPANC et de Gestion des Eaux pluviales de Limoges Métropole, pour connaître leurs préconisations en matière d'assainissement et gestion intégrée des pluviales.

- Trois réunions thématiques destinées à l'information des élus ont été programmées :

- a) Le 12 octobre : Les espaces naturels. Préservation des zones humides et restauration de la biodiversité
- b) le 26 octobre : les espaces agricoles. Distances d'éloignement des bâtiments d'élevage, cohabitation avec les nouveaux habitants en zone A.
- c) le 16 novembre : l'habitat. Justification de la consommation d'espaces ; le devenir des zones 2AU et 1AU non urbanisées.

A l'issue de 7 mois de travail avec les services de l'état et les personnes publiques associées, émergent un certain nombre de questions sur lesquelles la commission communale d'élaboration du PLU 2017 souhaite recueillir l'avis du conseil : sur l'environnement, l'agriculture et l'habitat.

Il s'agit de :

- de définir des règles et des principes faisant l'objet d'un large consensus ;
- d'appliquer ces principes pour ébaucher le zonage du futur PLU ;
- d'analyser les conséquences de leur application en vérifiant leur bien fondé juridique et leur pertinence.

Puis à l'issue de cette démarche pragmatique, de revenir devant le conseil en janvier 2016 pour :

- présenter l'état d'avancement du PADD provisoire ;
- proposer les ajustements ou modifications souhaitées par les élus.

Enfin après tenue d'un conseil extraordinaire dont le débat sera entièrement consacré au PADD, adopter celui-ci et décider de la forme de sa présentation à la population : réunion publique de présentation, exposition permanente de panneaux dans le hall de la mairie ...

Le conseil valide les propositions de la commission qui feront l'objet de deux réunions de préparation avant validation du projet finalisé du PADD lors du prochain conseil du 12 février 2016.

IV. Groupe de travail gymnase

Une réunion de présentation avec le cabinet Spirale a permis d'apporter des modifications minimales au projet. L'avant projet détaillé devrait être fourni fin 2015.

A la suite de la décision de construire un gymnase sur un terrain communal situé à proximité des écoles, les

études ont montré l'intérêt majeur qu'il y aurait à mutualiser les moyens de chauffage en réalisant un réseau collectif, alimentant à la fois les deux écoles, le restaurant scolaire et ce nouveau gymnase.

Le choix s'est porté sur une chaufferie centrale de 150 kw, alimentée par des granulés de bois, et sur un réseau enterré de 300 m environ desservant les différents bâtiments. Ces installations seront complétées par des travaux d'isolation dans les écoles.

La commune va ainsi faire baisser ses dépenses de chauffage et limiter la consommation d'énergies fossiles en utilisant une énergie renouvelable produite localement par de nombreux producteurs limousins. Le conseil donne son accord pour engager cette opération.

V. Commission Communication et Animation du 19 novembre 2015

1. Bilan animations passées

La commission se réjouit de la bonne tenue et de la fréquentation des manifestations proposées à la population :

- Cuivres en Fête : très bonne fréquentation, cette manifestation a "trouvé son public" et ce concert a fait "église comble" une nouvelle fois ;

- Journée du Patrimoine : la course au trésor a été appréciée ;

- Conférence Sport, Nutrition et Cancer : une soixantaine de personnes ont suivie des conférences très intéressantes avec les professeurs Desport et Vincent, du CHU et le docteur Munoz de la Ligue contre le Cancer ;

- Accueil nouveaux habitants : une trentaine de nouveaux habitants ont répondu à l'invitation. Ils ont pu visiter les locaux des écoles, le multi-accueil ..

- Remise des cartes aux nouveaux électeurs : une dizaine de jeunes électeurs se sont déplacés.

2. Projets

- Téléthon : samedi 28 novembre 2015, à 14h00, deux randonnées de 6 et 9 km dans la forêt communale seront proposées aux amateurs de randonnée. Le club ESSAGE organise les Douze heures du tennis de table, de 8h00 à 20h00.

- Concours photos : la réception des photos prend fin

le 30 novembre 2015, la mise en ligne sur internet aura lieu le 1er décembre pour permettre au public de voter jusqu'au 31 décembre et d'élire "la plus belle photo" pour décerner le Prix du Public.

- Les vœux de la municipalité à la population auront lieu le 16 janvier 2016, rendez vous à la salle polyvalente à 18h00.

De nombreuses manifestations verront le jour en 2016, la commission propose d'ores et déjà :

- Inauguration du parcours orientation au printemps 2016 : la date sera déterminée en accord avec le président du Conseil départemental ;

- "Des étoiles plein les yeux", l'astronomie à la portée de tous avec l'association ADAES le vendredi 4 mars 2016 ;

- Présentation publique du projet Gymnase aux habitants le vendredi 11 mars 2016, à 20h30 à la salle polyvalente ;

- Soirée Théâtre, le 12 mars 2016 à 20h30 à la salle polyvalente : la compagnie théâtrale de Bosmie l'Aiguille Art Scène jouera une pièce intitulée « Les parasites sont parmi nous ».

- Soirée Information-débat avec UFC Que Choisir Haute-Vienne, le vendredi 1 avril 2016, à 20h30 à la salle polyvalente ;

- Informations PLU le vendredi 22 avril 2016, à 20h30 à la salle polyvalente ;

3. Rencontre élus-habitants en 2016

Une rencontre est programmée en septembre 2016 pour échanger avec les habitants du Theil sur tous les sujets les concernant et pour présenter le projet de réalisation d'un assainissement collectif.

Le conseil valide toutes les propositions de la Commission.

VI. Commission Finances du 24 novembre 2015

1. Suivi de l'exécution du budget principal

Les chiffres présentés sont arrêtés à la date du 24 novembre, ce qui représente environ 92% de l'exercice. A noter que l'exécution du projet fait apparaître une bonne maîtrise budgétaire qui permet de constater à la date de la présentation, un excédent de fonctionnement de 139 162.22€ et un excédent d'investissement de 127 196.05€.

Une Décision Modificative va être nécessaire, essentiellement pour des ajustements techniques et pour constater des recettes non budgétées.

En Fonctionnement Dépenses

Les crédits votés sont consommés à 82%.

Suite à sa demande, une opération de changement d'article va permettre à l'école primaire d'acheter directement des tapis de gym. La somme de **1007.50€** passe du 6232.3 (cadeaux de Noël aux enfants) au 657361 (caisse des écoles).

Le chapitre 012 (Charges de personnel) affiche une consommation de 86%. L'article 6413 (personnels non titulaires) est en dépassement de 11%, lié à des arrêts maladie.

Le chapitre 65 (Indemnités, subventions ...) affiche une consommation de 87%, une DM de **+2500.00€** est proposée pour disposer de marges.

En Fonctionnement Recettes

Les recettes de la section sont perçues à 75%, et n'appellent pas de commentaires particuliers.

La DM portera sur l'inscription d'une recette supplémentaire de **+2500.00€ à l'article 70878**, provenant d'une PVR (Participation Voies et Réseaux) suite à la construction d'une maison d'habitation chemin de l'Oppidum. *La PVR était un dispositif qui permettait aux communes d'aménager les voies et réseaux afin de faciliter l'urbanisations de secteurs mal desservis en finançant les travaux, puis de récupérer les sommes investies lors de la construction des maisons.*

En Investissement Dépenses

Les investissements en matériels (chapitre 21) ont permis l'installation de matériel professionnel de Sono/video dans la salle polyvalente, l'équipement en TBI et l'achat de mobiliers aux écoles pour 26 270.42€. Les travaux sur les bâtiments (chapitre 23) ont concerné la rénovation complète d'une salle de classe à l'école élémentaire et l'installation d'une nouvelle baie informatique à la mairie pour 11 750.93€.

La DM va permettre d'équilibrer des articles où des achats complémentaires sont nécessaires.

En Investissement Recettes

Il convient de régulariser la cession des terrains la Gagnerie depuis le budget principal vers le budget annexe du lotissement avec une écriture :

au 024 (cession d'immobilisations) **+20677.00€** de recettes d'investissement

Cette écriture va entraîner deux opérations d'ordre avec inscription de 20677.00 en dépenses et en recettes de fonctionnement (opérations de cession immobilière). Compte tenu de ces résultats, la commission propose de :

- supprimer l'emprunt initialement prévu au 1641 pour **-12 800.16€**
- diminuer le 1383.4 de **- 1 160.00€** (subvention du

Conseil départemental en attente).

2. Tarifs de location de la salle polyvalente pour 2016

Fonctionnement, dépenses		
6558.1	Indemnités, contributions ...	2 500.00
6232.3	Fêtes et cérémonies (Noël des écoles)	- 1 007.50
657361	Caisse des écoles (achat tapis de gym)	1 007.50
total		2 500.00
Fonctionnement, recettes		
70878	PVR Chemin de l'Oppidum	2 500.00
total		2 500.00
Investissement, dépenses		
1641	Remboursement capital	1 400.00
165	Remboursement caution	600.00
2158	Outillage divers	2 000.00
2184	Mobilier	1 000.00
2188	Divers (équipements salle poly)	1 716.84
total		6 716.84
Investissement, recettes		
1641	Emprunt	- 12 800.16
1383.4	Subvention CG (sentier)	- 1 160.00
2118	Valeur terrain La Gagnerie	20 677.00
total		6 716.84

La commission propose d'appliquer une augmentation de 2% sur les tarifs de location des salles communales et de fixer les tarifs suivants :

Salle polyvalente

Week-end long : vend 11h – lundi 9h

extérieur 530.00

habitant SG 295.00

Week-end court : sam 9h – lundi 9h

extérieur 465.00

habitant SG 260.00

Soirée en semaine : 18h – 9h

extérieur 160.00

habitant SG 106.00

Salle annexe (buvette) par jour

extérieur 106.00

habitant SG 75.00

Location des couverts, par personne 1.20

Forfait matériel seul 25.00

Forfait sono/video 50.00

Caution salle polyvalente 230

L'utilisation du matériel de sono/video entrainera le versement d'une caution supplémentaire de 200€.

3. Recrutement Emploi d'avenir

Compte-tenu de l'évolution de nos effectifs, il est nécessaire de disposer d'un agent supplémentaire aux équipes bâtiments/voirie/espaces verts. La commission

valide la proposition d'embaucher un jeune sur un poste Emploi d'Avenir au 1er janvier 2016 et pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois.

4. Divers

- Eclairage public : la commission se propose de poursuivre l'étude des conséquences du transfert de cette compétence à Limoges-Métropole. A l'heure actuelle, la commune renouvelle ses accords avec le SEHV qui assure l'entretien de nos points d'éclairage.

En 2016, il faudra prévoir le remplacement des lampes à mercure qui sont "énergivores" et interdites à la vente depuis avril 2015 ainsi que des lanternes "boules" qui éclairent inutilement le ciel. **113 points d'éclairage sont concernés.** Ces opérations sont subventionnées mais il restera à la charge de la commune environ **29 000.00€**. On peut attendre un gain significatif sur la consommation électrique.

- Très haut débit numérique : Orange s'est engagée à proposer des abonnements "très haut débit" en utilisant la fibre optique FTTH (Fiber To The Home) sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Cette opération est prévue pour se dérouler en plusieurs phases selon un découpage par secteurs géographiques. Tous les secteurs seront desservis à l'horizon 2022. Saint-Gence fait partie (avec 7 autres communes) du secteur qui sera équipé en dernier. En attendant, et pour ne pas doublement pénaliser les habitants de ces communes, une montée en débit (MED) est techniquement possible en raccordant avec une fibre optique les sous-répartiteurs téléphoniques (pour Saint-Gence situé au centre bourg) au nœud de raccordement des abonnés (pour Saint-Gence situé à Nieul et à la Barre de Veyrac). Ces travaux sont à la charge des collectivités. Le coût prévu pour Saint-Gence est au minimum de **60 000.00€**.

La commission demande que toutes les données techniques soient rassemblées (travaux envisagés, calendrier, nombre d'habitants impactés, gain prévisible sur les débits ...) avant de prendre une décision.

- Prime pour travaux pénibles versée aux agents : La commission propose de s'aligner sur la pratique de Limoges-Métropole en matière de prime pour travaux pénibles (liste et définition des travaux pénibles, calcul de la prime ...).

Le conseil donne son accord pour l'ensemble de ces propositions.

VII. Divers

- Conseil communautaire de Limoges-Métropole du 12 novembre 2015

Quelques points abordés lors de cette séance :

- reprise de la gestion de la zone d'activités Océalim et adoption du budget primitif 2015 ;

- la participation de Limoges-Métropole pour les études concernant une première phase de la réalisation de la LGV Limoges-Poitiers se monte à 2 250 000.00€. A noter que la commune de Saint-Gence a voté contre cette décision ;

- une nouvelle participation de Limoges-Métropole à l'installation de 3 TBI à l'école élémentaire de Saint-Gence se monte à 5 726.70€ (50% de la dépense) ;

- Limoges-Métropole a engagé la procédure d'acquisition d'un bâtiment (ex siège de Groupama, rue Bernard Palissy) qui sera le futur siège administratif de l'agglo. L'enveloppe prévisionnelle des travaux se monte à 2 500 000.00€.

- SDCI

Le conseil valide le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal qui ne modifie pas le périmètre de l'agglo de Limoges.

- SIEPEA

Les statuts du SIEPEA modifiés suite à la reprise en gestion directe du multi-accueil Malices et Chocolats sont validés.

NOUVEAUX HORAIRES au MULTI-ACCUEIL Malices et Chocolats

A compter du 4 janvier 2016, et afin de satisfaire de nombreuses demandes de parents, le Multi-Accueil Malices et Chocolats accueillera les enfants à partir de 7h30 le matin, les horaires de fermeture restant les mêmes.

